

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## MARS 2011

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

Mesdames, Messieurs,

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi Fermé Fermé  
Mardi 8h30 – 12h Fermé  
Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Vendredi 8h30 – 12h Fermé  
Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Mardi Fermé Fermé  
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h  
Samedi 8h – 14h 16h – 1h  
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30  
Mercredi 9h – 12h et 14h - 18h  
Vendredi Ecole 10h – 12h

### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé  
Tous les jours  
7h à 14h et 16h à 19h30  
Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86  
Lundi 7h – 15h 18h – 20h  
Mardi 7h – 15h 18h – 22h  
Mercredi 7h – 15h Fermé  
Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h  
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h  
Samedi 8h – 15h 18h – 23h  
Dimanche Fermé 18h – 23h  
Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
Paella 2<sup>eme</sup> samedi du mois

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64  
Lundi et jeudi  
10h - 12h et 14h – 18h  
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h  
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

Le mois de Mars est souvent un moment démocratique où la République demande aux citoyens de choisir ces représentants. Malgré un échiquier politique large, de nombreuses personnes estiment leurs votes inutiles. L'absence n'est dommageable que pour les abstentionnistes. Voter c'est agir.

La réunion du conseil municipal prévue le 3 mars a été reportée au 10 pour nous laisser un peu plus de temps pour préparer nos demandes de subventions sur les nouveaux projets 2011. Nous avons finalisé avec le trésorier nos marges budgétaires le 1 février et la remise des dossiers de subvention de l'état appelée cette année D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux ancienne D.G.E.) devait être déposée au plus tard le 15 mars.

Les projets présentés à la population en janvier sont maintenus dans le budget primitif 2011 (le columbarium, les travaux dans la salle polyvalente et l'espace multimédia, le programme de voirie présenté en janvier). Il faut noter un programme d'enfouissement de la rue du Puits plus lourd que prévu. La somme à la charge de la commune passe de 13 600 € à 28 610 € (S.D.E.M. 65 %, commune 35 %). L'enfouissement intègre le premier candélabre de la rue saint Eloi et de la Place de l'Église jusqu'à la sacristie et enfin le support électrique lié au déplacement du transformateur vers l'entrée du bourg.

Un projet supplémentaire est venu se greffer début février. Nous avons prévu la remise à niveau de la plomberie au vestiaire du «stade Joseph Jéhanno». La demande de La G.S.E. est différente. La réflexion a donc été d'intégrer les demandes du club avec un programme plus large et de solliciter une prise en charge de la DETR à hauteur de 27 % et de 20 % du Conseil Général du Morbihan. Nous avons estimé l'investissement à 40 000 €. Dans l'état actuel de notre budget, nos finances ne nous permettent pas d'effectuer l'intégralité de l'investissement dans ce budget. Aussi, une concertation avec le bureau est nécessaire pour creuser les demandes techniques, choisir les dates pertinentes de travaux, solliciter l'apport humain et financier du club et coordonner nos actions respectives.

Le conseil a donné son accord sur les projets 2011 détaillés jeudi soir et leurs demandes de subventions : le columbarium, l'espace multimédia et le stade Joseph Jéhanno.

Il est par contre nécessaire de répartir ces investissements en fonction de la trésorerie disponible. Un plan de gestion a été présenté au conseil expliquant la date des dépenses à respecter pour éviter de subir des frais de trésorerie.

Le conseil a donné son accord pour deux conventions. La première concerne le centre de loisir sans hébergement de Noyal Pontivy. La commune offre depuis de nombreuses années à ses enfants et à leurs parents une participation de 50 % du forfait journalier, soit 4 € par jour et par enfant. Cette offre est complémentaire des animations sportives proposées par la commune avec l'association Profession Sport 56 pendant les vacances scolaires. Un lien sur le site de la commune sera mis à disposition pour faciliter la démarche parentale. Pour l'aménagement du centre bourg, la deuxième convention est signée avec le C.A.U.E. du Morbihan (Conseil Architecture Urbanisme Environnement). La cotisation financée par Pontivy Communauté nous permet de bénéficier gratuitement de cette aide à la décision.

En 2008, une démarche avait été accomplie avec les assistantes maternelles. Nous avons pris en charge une formation premier secours. Nous laissons la liberté aux assistantes maternelles d'envisager un rappel dans les mêmes conditions financières. Par contre, nous ne pouvons pas utiliser les services du RAM de Pontivy, Noyal, Saint Thuriau et Le Sourn. La volonté du conseil communautaire et l'accord du conseil municipal sur le transfert de compétence à Pontivy communauté de la petite enfance 0 à 3 ans au 1 juillet 2011 va permettre de faire bénéficier «les nounous» de la commune du R.A.M en cas de vote favorable de la majorité qualifiée.

Bien à vous  
Joël Marivain

## Informations générales

### Centre de Loisirs Noyal Pontivy

Du fait de la participation financière au Centre de Loisirs de Noyal Pontivy pour les enfants de Kerfourn, nous invitons aux parents de communiquer en Mairie le nom d'enfant(s) et les dates..  
Vous pouvez consulter le site [www.sej-noyalpontivy.fr](http://www.sej-noyalpontivy.fr)

### Club de Lecture

Le mercredi après midi de 14h30 à 15h30, les enfants de la commune sont invités au club de lecture. Venez découvrir. Rendez-vous à la garderie municipale.

### Jouets pour la garderie.

A tous les enfants qui ont grandi, si vous avez envie de faire un peu de place dans votre chambre, n'hésitez pas à donner vos anciens jeux ou jouets, en bon état bien sûr, à la garderie. Nous cherchons en ce moment surtout les jeux d'extérieur.

☞ **A noter** : le 16 et le 23 avril 2011, l'école Notre Dame organise un concours de pêche. Il est ouvert à tous. Il est possible de se restaurer sur place.

### Club de l'âge d'or

Le repas annuel organisé par le club des retraités et ouvert à tous aura lieu le dimanche 20 mars à partir de 12 heures à la salle polyvalente.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Profitez de votre sortie dominicale au bureau de vote, à la mairie, pour venir vous restaurer.

Repas adulte: 11 € - Enfant de - 12 ans: 5 €.

Autre manifestation en mars: loto ouvert à tous le mardi 29

### En avril 2011:

- mercredi 6: repas mensuel à 12 heures à la cantine. N'oubliez pas d'aviser Martine en cas de désistement.

- mercredi 13: après-midi jeux de cartes et de société à 14 heures 30 salle des associations à la mairie.

- mardi 26: loto ouvert à tous à 14 heures 30 à la cantine

### CUISINE SAUVAGE:

Inutile de vous décrire le pissenlit et sa fleur. Dans le bulletin municipal d'avril 2010, vous retrouverez la recette de « la gelée de fleurs ou cramailote ».

Vous pouvez, aussi, en faire un apéritif naturel et délicieux qu'il est préférable de ne pas faire goûter aux enfants (peut titrer environ 12°).

### VIN D'OR:

Cueillir 12 poignées de fleurs de pissenlit fraîches.

Verser dessus quatre litres d'eau bouillante et laisser infuser un jour entier.

Retirer les fleurs, les égoutter et les jeter (dans le compost).

Conserver le liquide et y ajouter:

1750 grammes de sucre - 500 g de raisins secs - 3 oranges entières bien lavées et coupées en fines rondelles - 3 citrons entiers en rondelles fines.

Bien mélanger et laisser fermenter 3 semaines en remuant tous les jours.

Après fermentation, retirer les fruits, les essorer en les tordant dans un torchon et les jeter ou les manger.

Mettre le jus en bouteilles. Ne pas boucher car la fermentation n'est pas terminée. Éventuellement mettre un peu de coton dans les goulots.

Après 40 jours, filtrer le liquide qui a décanté, le remettre en bouteilles et bien boucher.

On obtient environ 4 litres de vin d'or que l'on peut conserver pendant des années au frais, à la cave.

« plus qu'c'est vieux, plus qu'c'est bon! »

### Le bulletin municipal est ouvert à tous !

Toutes les associations, ou autre, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal. Pas d'obligation pour un article mensuel.

Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante : [bulletin@kerfourn.fr](mailto:bulletin@kerfourn.fr) pour le 5 de chaque mois.

## Ouverture de l'Espace Info Energie

Vous voulez vous engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie, mais par où commencer ? Vous pouvez demander conseil à l'Espace Info Energie ouvert depuis le 1<sup>er</sup> février sur les pays de Pontivy et du Centre Bretagne.

Cofinancé par le Conseil Régional de Bretagne et l'ADEME, ce service de proximité, assure un conseil neutre, indépendant et totalement gratuit.

Un conseiller est à votre disposition pour vous aider notamment à trouver des solutions concrètes de maîtrise des consommations d'énergie (chauffage, équipement, isolation, choix des matériaux, etc...), et d'utilisation des énergies renouvelables. Celui-ci peut également réaliser des évaluations simplifiées de la consommation énergétique de votre habitat, et vous informer des aides financières existantes.

Le Conseiller est également présent lors d'évènements en lien avec l'énergie dans l'habitat : salons, foires, expositions, conférences, etc... Il organise des visites d'installations. Autant de moyens d'aller à la rencontre et d'informer le public à l'aide d'outils de sensibilisations tels que la lettre d'information, les guides thématiques.

### Pour joindre le conseiller :

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi, de 13H30 à 17H30 :

0 820 820 466

Sur rendez-vous :

- Semaines paires : dans les locaux du pays de Pontivy, 1 rue Henri Dunant à PONTIVY.

- Semaines impaires à la maison du développement, 4 Boulevard de la gare à LOUDEAC

Par mail :

infoenergie@pays-pontivy.fr

## Semaine du développement durable

Séances du festival **ECOCINE** proposé dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2011. Plusieurs films, documentaires et films d'animations sur la thématique du développement durable seront diffusés au cinéma Rex de Pontivy. Certaines séances feront l'objet de rencontres et de débats avec les réalisateurs des films ou encore des acteurs du territoire et des élus de Pontivy Communauté. Les entrées seront à prix réduits. Des projections de films auront également lieu sur certaines communes du territoire de Pontivy Communauté. Ces séances dans les salles communales seront entièrement gratuites.

### Programme ECOCINÉ :

Film	Date	Horaire	Tarif	Lieu
Solutions locales pour un désordre global	01/04	20h30	3€	Cinéma Rex
Nausicaä de la vallée du vent	03/04	11h	3€	Cinéma Rex
Sous les pavés, la Terre !	05/04	20h30	3€	Cinéma Rex
Entre nos mains	07/04	20h30	3€	Cinéma Rex
Océans	03/04	15h30	gratuit	Kergrist - salle polyvalente
	06/04	20h		Gueltas - salle Ellebore
Herbe	04/04	20h30	gratuit	Saint-Thuriau - salle des fêtes
Mia et le Migou	05/04	18h	gratuit	Cléguérec - salle des fêtes
	06/04	14h	gratuit	Réguiny - salle du foyer
	06/04	20h	gratuit	Radenac - salle des Lutins
Un monde sans eau ?	03/04	17h	gratuit	Guern - Salle des associations

### Programmation des événements dans les communes du territoire de Pontivy Communauté

Dans le cadre de la semaine du Développement durable, les communes proposent du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2011, les animations suivantes :

- Saint-Thuriau : à l'occasion de la diffusion du documentaire «Herbe», exposition sur le bocage d'hier et d'aujourd'hui : diverses pratiques et outils. Lundi 4 avril à 20h30, salle des fêtes. Action menée conjointement par la commune, le lycée Kerlelost et le syndicat mixte de la Sarre à l'Evel.

- Gueltas : comptage ornithologique (hangar de la forêt de Branguily). Samedi 2 avril à 10h. randonnée en forêt de Gueltas (départ de Rohan). Dimanche 3 avril à 9h30.

- Rohan ; journée de l'environnement sur le thème «Oiseaux de Bretagne» (expositions, films, ateliers...). Dimanche 3 avril toute la journée.

- Pontivy : distribution de compost sur l'aire de compostage de Signan (à côté de la déchèterie) : les vendredis 11, 18 et 25 mars et 1<sup>er</sup> avril de 13h45 à 17h et le samedi 2 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- Kerfourn : nettoyage du site de Kervellec Samedi 2 avril à partir de 9h30. Prenez un sac poubelle, des gants et des bottes et venez nous aider à nettoyer les routes de notre commune. Départ vers 9h30 de chez soi ou de Kervellec (ancienne déchèterie) et rendez vous au bourg après pour présenter sa pêche miraculeuse.

## L'Agenda 21 de Pontivy Communauté

Forum citoyen ouvert à tous, le mercredi 13 avril 2011 à 17h, salle des fêtes de Saint-Thuriau. Un repas sera offert à tous les participants.

Renseignements et inscriptions : Pontivy Communauté : 02 97 25 01 70  
mél. : info@pontivy-communaute.fr

Inscription obligatoire (repas offert aux participants) jusqu'au 8 avril

### Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?

Un Agenda 21 local est un programme d'actions qui vise à inscrire le territoire dans une dynamique de développement durable. Il prend en compte les spécificités du territoire et les attentes des acteurs locaux. Le terme « agenda » fait référence aux actions à planifier ; quant au chiffre 21, il renvoie au 21ème siècle.

## Pour diminuer les pesticides dans les rivières

Le plan Ecophyto 2018 issu du Grenelle de l'environnement prévoit une réduction de moitié de la quantité de pesticides utilisés d'ici 10 ans...

Les **agriculteurs** ne sont pas les seuls concernés par cet objectif. Les collectivités ainsi que les particuliers ont aussi leur rôle à jouer.

Les **collectivités** ont élaboré (ou sont sur le point de le faire) des plans de désherbage communaux qui permettent la réduction voire la suppression des pesticides utilisés pour l'entretien des espaces publics. *Ceci peut être illustré par des exemples pris sur votre commune (ses changements de pratiques, les espaces qui ne sont plus désherbés, ou désherbés autrement, les aménagements évitant le recours au désherbage....).*

Vous, en tant que particuliers, pouvez aussi éviter d'avoir recours aux produits phytosanitaires :

- En jardinant au naturel ;
- En portant un regard différent sur votre jardin : acceptez quelques herbes spontanées ça et là, dont certaines font de jolies fleurs que les insectes aiment butiner, acceptez une pelouse non tondue à ras propice au développement de la mousse...

Sachez que près de 60 espèces d'herbes spontanées sont devenues résistantes aux pesticides ; et donc, plus on en utilise, plus il faut en utiliser !!! C'est un cercle vicieux dont il est urgent de sortir.

Bref, un jardin vivant est un jardin sans pesticides ! Et c'est la santé de tous qui y gagne !



Apportez les pesticides que vous n'utilisez plus en déchetterie

**Profitez de ce printemps pour vous débarrasser de vos vieux flacons ou sachets de produits** (vides ou pleins) : **mais** attention, ne les jetez pas dans la poubelle car ils sont très polluants : apportez les à votre déchetterie.



Rendez-vous sur [www.sage-blavet.fr](http://www.sage-blavet.fr) - Rubrique Actualités – Jardiner au naturel...  
vous y trouverez des liens vers des sites riches en idées et conseils...

Face à l'envolée des prix du fioul domestique, la commune propose de grouper les commandes pour obtenir de meilleurs prix des fournisseurs. Si vous êtes intéressés par ce projet merci de laisser vos coordonnées à la Mairie.

**Le lycée de l'horticulture et du paysage, l'enseignement horticole public du Morbihan.**  
**Journées Portes Ouvertes le 26 mars 2011 à Saint Jean Brévelay de 9h à 17h.**  
Lycée Professionnel Horticole, Le Sullio, 56660 Saint-Jean-Brévelay  
Tél : 02 97 60 31 93 Fax : 02 97 60 40 15